

Appel de soutien au POP  
page 2

LPPPL : pour des loyers  
abordables  
page 3

RIEIII : NON à des mesures  
d'autérité  
page 4

## Et si 2017 était l'année du changement?

2017 vient à peine de commencer pourtant la gauche radicale vaudoise peut déjà se réjouir d'une année qui s'annonce riche en émotions. D'abord, la bonne nouvelle, c'est que nous voterons sur notre initiative cantonale qui demande le remboursement des soins dentaires. Vu l'enthousiasme de la population lors des récoltes de signatures, on pourrait imaginer une victoire dans les urnes. Puis, en avril, il y a bien évidemment, les élections cantonales. Le renouvellement du Parlement vaudois, c'est l'occasion pour nous d'atteindre l'objectif, de faire au minimum cinq députés, ce qui nous permettra d'une part de garder notre groupe parlementaire et/ou d'augmenter notre poids politique et notre force d'action dans l'hémicycle.

Avoir quelques députés n'est pas vain puisqu'il permet d'amener une voix dissidente, un aiguillon face aux autres partis qui ont de plus en plus une vision unilatérale de notre société. Cela nous permet d'être une véritable force d'opposition, un grain de sable dans le rouage, d'être ceux qui posent les questions qui dérangent et remettent en question la politique du Conseil d'Etat.

Nous sommes d'attaque pour relever les nouveaux défis qui nous attendent lors de la prochaine législature. Concrètement, cela veut dire que nous mettrons tout en œuvre pour la mise en place d'une véritable justice fiscale, donc une meilleure répartition des richesses, ce qui permettra de lutter efficacement contre les inégalités sociales et la précarité. Nous demandons des mesures concrètes pour l'amélioration des conditions de travail, la suppression des bas salaires indécentes, l'instauration d'une authentique égalité salariale femmes/hommes ainsi qu'un accès pour tous aux études. Nous continuerons notre combat contre le démantèlement des services publics. Nous veillerons, puisque notre monde est fait de différences et que celles-ci nous tiennent à cœur, à ce que le racisme et l'homophobie ne soient plus que de lointains souvenirs. Enfin, la nature, l'environnement et

l'agriculture de proximité font aussi partie de nos préoccupations et là aussi vous pourrez compter sur nous, pour un changement radical en faveur de notre planète, des énergies propres et du manger local.

Nous voulons que l'année 2017 soit l'année du changement, ce changement peut se faire avec vous, pour l'intérêt du bien commun. Il est temps de ranger au placard les partis de la majorité de droite et leurs élus qui mentent effrontément lorsqu'ils prétendent défendre l'intérêt général, le bien-être de la population et autres clichés habituels. Il faut être clair : leur seule préoccupation est la défense de leurs intérêts de classe, celle de leurs copains actionnaires et financiers dont ils sont les serviles larbins. Leur méthode est tellement simple qu'elle est caricaturale : diminuer les impôts des riches, augmenter le temps et la cadence du travail des salariés tout en faisant pression pour la baisse des salaires et les privatisations. Cynique !

Au POP nos motivations sont animées par des idéaux chevillés corps et âme : égalité, justice, fraternité, solidarité, espoir et écologie ! Eh oui, cela existe encore et c'est même promis à un bel avenir, malgré l'abrutissante société de consommation qu'« ils » voudraient nous imposer.

Vous pouvez accorder votre confiance aux candidates et candidats du POP et à nos alliés solidaritéS / Décroissance-Alternatives et renforcer leur poids au Grand Conseil. Enfin faut-il encore le préciser ? Notre parti n'est sous l'emprise d'aucun lobby, ni financièrement ni politiquement. Les ressources financières du POP dépendent exclusivement des apports de ses membres, ses élus et ses sympathisants.

Alors rendez-vous le 30 avril prochain. D'avance Merci !

**Christophe Grand - secrétaire cantonal du POP**

## Votations

du 12 février

RECOMMANDATIONS  
DE VOTE DU POP

Naturalisation  
facilitée : **OUI**

3ème réforme des  
entreprises (RIEIII)  
**NON**

Fond Forta : **OUI**

LPPPL : **OUI**



**Le POP a choisi sa candidate pour le conseil d'état**

**Céline Misiego :**  
Vice-présidente du POP  
Conseillère communale  
Lausanne  
Conseillère politique de  
David Payot

Elle sera sur la liste avec  
**Yvan Luccarini** (Décroissance-  
Alternatives)  
**Hadrien Buclin** (solidaritéS)

# Souscription

Élections cantonales: Grand Conseil et Conseil d'Etat 30 avril 2017

L'ordre économique libéral veut imposer son arrogance, sa pensée unique et son système. Un système qui détruit les corps, abrutit les esprits et ruine la planète.

Nous proposons un autre système, celui qui place l'être humain et l'humanité au centre du monde. Certes, nous n'avons pas le pouvoir de l'implanter dans le contexte actuel. Pourtant, notre Parti se doit d'être une force d'opposition significative, mais aussi une force d'espoir avec une capacité d'intervention politique, partout où cela est possible.

**C'est avec cet objectif que nous mènerons notre campagne sur les deux fronts :**

**GRAND CONSEIL : avec le but de renforcer le poids de notre groupe de députés**

**CONSEIL D'ETAT : avec le but d'apporter nos idées et nos propositions dans le débat.**

Une telle campagne, même modeste, coûte plusieurs dizaines de milliers de francs. C'est pourquoi nous avons besoin de l'appui de nos membres, de nos

sympathisants et de toutes celles et tous ceux qui sont épris de justice, d'équité et de démocratie.

**A la fin de cette législature, le groupe de la gauche radicale se compose de :**

**Christiane Jaquet-Berger, POP, Lausanne**  
**Vincent Keller, POP, Fourmi rouge, Renens**  
**Marc Oran, POP, Oron-Lavaux**  
**Jean-Michel Dolivo, SolidaritéS, Lausanne**  
**Julien Sansonnens, Indép. Lausanne**

**Au nom du principe que les petits ruisseaux font les grandes rivières, tous vos dons seront accueillis avec bonheur et soulagement. Une souscription de solidarité à hauteur de 12'000 francs ? Est-ce un espoir raisonnable ?**

En février, paraîtra le prochain numéro de Résistance. Ce sera un « Spécial Elections » avec la présentation des idées et propositions du POP et de ses alliés. Et bien entendu, la présentation de nos candidates et candidats y figurera en bonne place.

Nous profiterons aussi de cette occasion pour vous renseigner sur l'évolution de votre contribution à cette souscription.

Nous vous remercions de votre accueil et surtout nous vous donnons rendez-vous pour les nombreux événements politiques à venir. Et là encore, nous comptons sur vous !

Gabriel Oberson - Caissier  
 Marc Vuilleumier - Commission financière du POP  
 Gavriel Pinson - Président POP Vaud

Vous pouvez effectuer vos dons en utilisant le BV encarté ou directement sur le compte suivant :

**POP Vaud / Fonds d'aide et de soutien / 1003 Lausanne**  
**CP 10 - 34397 - 6**  
**IBAN CH19 0900 0000 1003 4397 6**

**Samedi 4 mars**  
**Salle de la Fraternité**  
 place Arlaud 2  
**Lausanne**  
 Convivialité et ambiance assurées

**Souper de soutien du POP**

Prix du menu 35.- par pers.

Apéro dès 18h30

Avec animation musicale  
 tombola, bar à bières

Inscription obligatoire  
 076/615 10 60

# Oui à la nouvelle loi sur le logement (LPPPL)

Les Vaudois connaissent depuis des années une situation inacceptable de pénurie de logements. Il y a sur tout l'espace du canton à peine plus de 3'000 logements vacants dont nombre sont à vendre ou alors offerts à des loyers prohibitifs. Or, après des années de discussions et de débats parlementaires, une solution de consensus a enfin vu le jour autour d'une nouvelle loi sur le logement, la LPPPL, qui remplace deux anciennes lois que la droite s'est évertuée à vouloir supprimer, les jugeant trop contraignantes.

Or, la nouvelle loi ne s'appelle pas en vain Loi sur la Préservation et la Promotion du Parc Locatif. Elle garantit aux locataires d'être consultés et informés sur les coûts des futurs loyers en cas de rénovations importantes. Elle offre aux communes et aux investisseurs de nouveaux outils permettant d'inclure des quotas de logements d'utilité publique (LUP) – une innovation – dans les plans de quartier et même des bonus de surfaces à bâtir pour les promoteurs. En outre, un droit de préemption permet aux communes d'acquérir en priorité des terrains pour y faire construire ces logements d'utilité publique qui correspondent à un réel besoin de la population.

Jusqu'alors, des mesures cantonales avaient été prises afin de permettre aux communes de favoriser la construction de logements. Mais la majorité d'entre elles en ont profi-

té pour donner la priorité à des logements de luxe ou à l'implantation de villas et de PPE qui garantissent des contribuables très cossus.

Et c'est une telle tactique que les milieux immobiliers voudraient garantir, quoi qu'il en coûte aux locataires. Pourtant, le simple bon sens permet de remarquer que si c'était là une option favorable à la lutte contre la pénurie de logements, cela se saurait ! Voilà des années que la pénurie de logements à un prix abordable sévit sévèrement pour les jeunes, les familles, les retraités, la classe moyenne. C'est le résultat de cette politique de gribouille. Eh bien, sans la moindre vergogne, ce sont justement ces milieux qui ont lancé le référendum contre la nouvelle loi LPPPL ; le vote aura lieu le 12 février.

Le POP regrette certes que l'ASLOCA, croyant donner plus de chance à la LPPPL, ait retiré son initiative « stop à la pénurie de logements » que le groupe POP solidaritéS a soutenue au parlement. Mais aujourd'hui, il ne saurait être question de laisser sans réagir les milieux immobiliers mener seuls la danse dans la question du logement. C'est donc un oui déterminé à la LPPPL qui sera la meilleure réponse.

**Christiane Jaquet - députée**

---

## La Suisse reconnaîtra-t-elle ses enfants?

Ils sont nés et ont grandi ici, comme leurs parents, mais ils ne sont pas Suisses. Ne devraient-ils pas bénéficier d'une procédure de naturalisation facilitée? C'est à cette question que devront répondre les votant-e-s le 12 février prochain. Pour le comité interpartis «OUI à la 3e génération» – qui regroupe des parlementaires PS, PLR, PDC, PBD, PVL, Verts et PEV – «les personnes dont les parents et les grands-parents ont déjà vécu en Suisse font partie intégrante de notre pays et devraient donc pouvoir obtenir plus facilement le passeport rouge à croix blanche».

### 4000 à 5000 jeunes concernés par an

Précisément, l'objet soumis au vote est un ajout dans l'article 38 de la Constitution qui définit que le Confédération facilite la naturalisation des étrangers de la troisième génération. Le Parlement a déjà adopté une loi d'application dans laquelle la droite a introduit toute une série de conditions limitant l'application de ce principe constitutionnel. Pour accéder à la naturalisation facilitée, il faudra par exemple avoir moins de 25 ans et au moins un parent au bénéfice d'un per-

mis d'établissement (permis C). En clair: la naturalisation ne sera ni automatique, ni garantie pour toute la troisième génération. Ce changement, s'il était accepté, toucherait entre 4'000 et 5'000 jeunes par année. Si l'on compare ce chiffre aux 2 millions d'étrangers résidant en Suisse, on voit bien que le danger de «brader» le passeport suisse brandit par l'UDC ne tient pas la route.

Qu'est-ce qui changera si le peuple vote OUI le 12 février? Principalement deux choses. Premièrement, la personne qui aura accès à la naturalisation facilitée ne devra plus prouver qu'elle est intégrée, comme c'est le cas aujourd'hui. Ce sera au contraire à la commune ou au canton de prouver que la personne n'est pas intégrée dans le cas où il souhaiterait s'opposer à la naturalisation. Deuxièmement, il y aura une harmonisation des pratiques au niveau fédéral. Aujourd'hui, chaque canton y va de sa propre recette: 9 cantons n'ont introduit aucune facilitation, d'autres ont renoncé à quelques obstacles, tandis que Vaud et Neuchâtel sont allés beaucoup plus loin en renonçant même à tout entretien et examen pour les personnes nées en Suisse.

### Un chemin difficile

Rien de révolutionnaire donc, mais le combat s'annonce difficile. Au cours des dernières décennies, le peuple suisse a rejeté toutes les propositions visant à faciliter la procédure de naturalisation des jeunes étrangers. On se rappelle en particulier de la double votation du 26 septembre 2004, où la naturalisation facilitée pour la deuxième génération et la naturalisation automatique pour la troisième génération étaient toutes deux refusées, par respectivement 56,8% et 51,6% des voix. A l'époque comme aujourd'hui, l'UDC s'était retrouvée seule contre tous. Elle avait triomphé, avec l'aide de son affiche montrant des mains qui agrippent des passeports ou à la photo de Ben Laden sur une carte d'identité helvétique. Une importante mobilisation sera nécessaire – en particulier en Suisse alémanique – pour que la Suisse reconnaisse enfin ses enfants.

**Amanda Ioset**



# Trop c'est trop !

## Austérité et cadeaux fiscaux aux multinationales, nous disons NON !

Ce n'est un secret pour personne, la Suisse est dotée d'avantages conséquents en matière de concurrence fiscale internationale. Comme le secret bancaire, l'Union Européenne n'en veut plus.

Au lieu de veiller à ce que les entreprises paient elles aussi une contribution adéquate pour les missions du service public et d'axer la réforme de l'imposition des entreprises de façon ciblée sur les entreprises internationales privilégiées, le Parlement a décidé d'accorder de nouveaux privilèges à tous les types d'entreprises et actionnaires et de baisser les impôts pour toutes les entreprises. La Suisse doit abolir les avantages fiscaux illicites pour les sociétés de holding et les autres entreprises actives à l'échelle internationale, personne ne le conteste. Mais seuls les grands actionnaires et les propriétaires d'entreprises profitent de cette réforme déséquilibrée. La facture de ce projet déraisonnable sera supportée par les salarié-e-s.

### La RIE II

Souvenons-nous, la RIE II était déjà une escroquerie. Le Conseil fédéral estimait les pertes fiscales de la réforme à environ 80 millions par année. 3 ans après, le Parlement a contraint le Conseil fédéral à admettre que la Confédération, les Cantons et les Communes devaient s'attendre à des pertes fiscales de l'ordre de 7 milliards de francs lors des 10 années suivantes. Plus tard, le Tribunal fédéral admettait que la population avait été trompée lors de la votation de 2008 sur la RIE II, acceptée par 50,5% des votants. Malgré cette constatation, le Tribunal fédéral refusait de soumettre cet objet à une nouvelle votation.

### Austérité à prévoir

Les nouveaux privilèges fiscaux proposés

avec cette réforme conduiront à des pertes fiscales de plus de 4 milliards de francs. Ces baisses devront être compensées par l'augmentation des impôts pour les personnes physiques ainsi que par des « mesures d'économie » qui se feront sur le dos de la population. À cet effet, le Conseil fédéral a adopté en octobre 2015 un paquet de mesures d'économie d'un milliard de francs. Au programme, coupes dans la prévoyance sociale (180 millions), dans l'aide au développement (250 millions) ainsi que

caux seront introduits. Au niveau cantonal, l'impôt sur le bénéfice sera revu à la baisse et l'impôt sur les gains en capital sera supprimé. En moyenne, l'impôt sur le bénéfice au niveau cantonal est de 21.8%, il pourra être baissé à 16%. Pour l'impôt sur les gains en capital, les taux varient entre 0.0010% (!) et 0.4010%. Les cantons auront la possibilité de supprimer cet impôt, beaucoup l'ont déjà fait. Ces deux cadeaux fiscaux vont profiter à toutes les grandes entreprises.

### Attractivité fiscale

On nous dit que sans la réforme, les sociétés à statut particulier partiraient à l'étranger, car leurs activités en Suisse sont très mobiles et qu'elles pourraient les déplacer sans trop de frais dans des pays où les taux d'imposition sont plus intéressants. Les taux d'imposition pratiqués en Suisse avec la RIE III seraient ceux de pays comme la Bulgarie, la Roumanie ou la Lituanie ! Or, selon un sondage de SwissHoldings (organisation faitière des multinationales en Suisse), on dénombre 10 critères pour le choix du lieu d'implantation d'une entreprise. Critères comme la qualité de vie, le marché du travail, la main d'œuvre, la stabilité politique et sociale, les autorisations de travail, etc... Les privilèges fiscaux pointent au 8ème rang. Arrêtons avec le dogme « les entreprises vont quitter la Suisse » !

En résumé, au lieu de supprimer simplement les niches fiscales existantes, de nouvelles astuces fiscales ont été créées, afin de baisser massivement l'imposition des entreprises. Cette réforme est déséquilibrée, elle creusera encore les inégalités existantes et créera un trou de plusieurs milliards dans les caisses de la Confédération, des Cantons et des Communes. Nous toutes et tous en paierons la facture, au travers du démantèlement de prestations ou d'augmentations de taxes et/ou d'impôts.

### Les Jeunes POP

dans la formation et la recherche (210 millions). Les capitalistes nous coûtent chers !

### Cadeaux fiscaux

Les sociétés à statut particulier seront abolies. À la place, de nouveaux privilèges fis-

